



Belgique - België
P.P. - P.B.
1040 Bruxelles 4
Brussel
BC 4848

La Lettre de la Communauté

36^e année – 2^e trimestre 2011 – n° 111
Numéro d'agrément postale: P 302010
Bulletin trimestriel de l'association sans but lucratif
La Communauté du Christ Libérateur
Rue du Marché-au-Charbon, 42, 1000 Bruxelles

La Communauté du Christ Libérateur

Groupe de chrétiens, gay et lesbiennes – asbl

Adresse: rue du Marché-au-Charbon, 42, 1000 Bruxelles

Téléphone: 0475/91.59.91 – Courriel: ccl@ccl-be.net

Compte bancaire: IBAN = BE85068211312406 ; BIC = GKCCBEBB

Fonds de solidarité: BE85068211312406 avec en communication la mention « Fonds de solidarité »

Site internet: <http://www.ccl-be.net/>

Membre cofondateur de la FAGL

Nos activités générales

Week-ends de réflexion sur différents thèmes et recollections. Participation à la *Gay Pride*. Animation d'une veillée de prière pour les malades du sida. Souper de Noël. Réunion de prière : à Bruxelles, le 1^{er} vendredi du mois, à 19h00.

Les antennes locales

Bruxelles : bxl@ccl-be.net

Réunion mensuelle le deuxième dimanche du mois à 19h00 à 1000 Bruxelles.

Liège : liege@ccl-be.net

Réunion mensuelle le dernier vendredi du mois de 19h à 21h30 pour partager nos expériences, nos témoignages, notre vécu. Participation à la veillée de prière dans l'esprit de Taizé certains vendredis.

Namur-Luxembourg : namur@ccl-be.net

À la fois, lieu d'accueil, de convivialité et de dialogue, l'antenne Namur-Luxembourg de la CCL se réunit à Assesse, chaque troisième vendredi du mois, à 19h30.

Services communautaires

La Lettre de la Communauté : bulletin trimestriel de l'association. Il est possible de télécharger les anciens numéros sur notre site internet à la rubrique « Archives ». Entretiens possibles avec un prêtre, un pasteur ou un animateur, sur demande.

Permanence téléphonique : n'hésitez pas à demander toutes les informations sur nos rencontres, nos activités, les associations sœurs et amis, les lignes d'écoute téléphonique, etc. Vous pouvez former le 0475/91.59.91. En cas d'absence, laissez un message sur la boîte vocale.

Les articles de la *Lettre* n'engagent que leurs auteurs. Ils n'expriment pas nécessairement la position du conseil d'administration ni de l'éditeur responsable.

Le mot du CA

Où allez-vous ?

En cette saison, cette question, nous l'entendons à de maintes reprises. C'est que le début de l'été voit chaque année des milliers de gens prendre la route pour découvrir d'autres horizons. Nos familles, nos amis et connaissances marquent un intérêt, ou une curiosité, pour ce que nous vivons en nous interrogeant sur nos destinations de vacances. Nos réponses peuvent les conduire aux rêves ou à la simple réalité de dépaysements intérieurs. Quels que soient nos voyages ou nos jours passés à la maison, la question peut conduire plus loin.

Où allons-nous ? Dans quelle direction vont nos vies ?

Ces questions, nous nous les posons également comme Communauté du Christ Libérateur pour la communauté elle-même. Au cours de l'assemblée générale du 3 avril dernier, paisiblement, nous nous sommes arrêtés à ce que nous sommes. « La Communauté poursuit sa route, mais elle vieillit et a de la peine à se renouveler par l'accueil de nouveaux membres. Plusieurs nous rejoignent pour l'une ou l'autre réunion, puis ne poursuivent pas le chemin communautaire que nous proposons. Plusieurs anciens membres ne répondent plus aux invitations. Nous devons nous poser les bonnes questions pour enrayer ce mouvement qui, à moyen terme, signerait notre disparition. Mais ne soyons pas pessimistes : le désir d'une vie chrétienne vécue comme lesbienne ou gay est enraciné au cœur de beaucoup. Notre témoignage est et reste le meilleur moyen de faire vivre cette Communauté dans laquelle nous trouvons tant. »

Au cours de cette même AG, le CA a été reconduit dans ses fonctions et nous voulons mettre tout en œuvre pour que chacune et chacun puissent trouver dans la Communauté ce qu'elle, ce qu'il vient y chercher. Toutefois, cela ne peut se faire sans l'engagement de tous. En effet, ce n'est pas à nous cinq que nous construisons la CCL. Nous sommes là pour servir chacun de ses membres, mais sans vous, nous ne pouvons rien.

Notre témoignage comme Communauté et chercheurs d'eau vive est une caractéristique qui a été soulignée lors de la célébration œcuménique dans le cadre de la Pride du 14 mai. De nombreux participants ont apprécié la sobriété et la force de la célébration. Et chacun a pu rentrer chez lui avec une cruche en terre cuite qui lui rappelle cette part de ce qu'elle, de ce qu'il a vécu.

Au cours de l'été, certains prendront la route pour retrouver d'autres au cours du barbecue du 15 juillet, organisé pour la 10^e fois par l'antenne de Namur-Luxembourg que nous remercions déjà pour ce moment fort de convivialité, ou de la balade du 20 août. En nous retrouvant, c'est une manière de nous dire notre chemin commun. Une manière d'ouvrir ensemble des horizons nouveaux pour notre Communauté. En effet, l'ambiance détendue de ces moments et le fait que des membres des trois antennes soient réunis permettent de rêver ensemble et de construire éventuellement des projets communautaires.

Quelle que soit la route de votre été, nous vous souhaitons de pouvoir aller au cœur de votre vie et d'y découvrir que vous avez des frères et des sœurs qui partagent le chemin et que nous voulons, ensemble, continuer à découvrir et à célébrer le Christ Libérateur. Et ce ne sont pas, comme nous pourrions le lire au cœur de cette Lettre, les embûches ou les opprobres du Vatican qui nous empêcheront d'avancer. N'est-ce pas en effet lui, Jésus, qui nous demande : « Où allez-vous ? »

Avec toute notre amitié,

Ben, Bernard, Philippe Ve., Philippe Vo., Vincent.

La vie de la Communauté

Antenne de Bruxelles

Compte-rendu de la réunion d'avril 2011

La réunion du mois d'avril a été en tout point remarquable. Grâce à l'entremise de Marc, une douzaine de personnes ont pu entendre le père Alain Arnould, prieur de la communauté des Dominicains de Bruxelles, aumônier des artistes, licencié en théologie et docteur en histoire de l'art de Cambridge, leur parler de "*L'art contemporain dans les célébrations chrétiennes d'aujourd'hui*".

Nous nous sommes interrogés sur les limites entre sacré et profane, sur le rôle éducatif de l'art (Doit-il être compris immédiatement ? Est-il élitiste ?), sur la dimension parfois éphémère de l'art contemporain. À toutes ces questions, nous avons posé comme repère la notion d'incarnation, point de rencontre de l'art et de la foi.

Après le moment de prière, inspiré des vêpres, les discussions ont repris et il fut difficile d'y mettre fin.

Compte-rendu de la réunion de mai 2011

C'est notre ami Michel qui a animé, avec un grand doigté et savoir-faire, la rencontre autour du thème de "*L'offense et le pardon*".

À partir de douze phrases/citations (non exhaustives), les participants, une quinzaine, ont pu réfléchir et choisir comme point de départ celle qui leur parlait le plus.

Les déclarations furent fortes, personnelles et émouvantes dans leur sincérité. Au-delà des mots, ce fut un vrai moment de fraternité qui a été vécu, dans l'écoute respectueuse, le dépôt des blessures et ressentiments, comme un don de confiance et, ne fut-ce qu'un instant, la peine a pu se faire plus légère.

Compte-rendu de la réunion de juin 2011

Nous étions dix, en juin, pour échanger au sujet de "*L'émerveillement*".

S'il est parfois difficile de faire la part entre admiration et émerveillement et si, pour certains, la capacité à s'émerveiller semble avoir disparu avec l'enfance et les désillusions de la vie, nous nous

sommes dit que l'émerveillement fait irruption parfois dans nos vies, nous prend de court, est de l'ordre de l'inattendu. C'est tout d'un coup une ouverture de soi, la reconnaissance de quelque chose qui se passe et nous renvoie à Dieu, au transcendant.

Après la lecture du texte qui quelques jours auparavant avait clôturé la centième réunion du groupe de prière (et que vous trouverez en fin de cette *Lettre*), nous avons passé un moment de convivialité autour de fromages partagés, de pain et de vin.

José

Antenne de Namur-Luxembourg

Avril : Pâques

Avril a été l'occasion de célébrer Pâques. Un ami avait préparé un cheminement de textes bibliques qui nous a conduit au mystère de la Résurrection. Comme nous vivions encore le carême, les extraits de textes nous ont permis de revivre la venue de Jésus à Jérusalem, sa passion et sa Résurrection. Nous avons conclu notre réunion par un repas festif.

Mai : Quel est notre rapport à l'Esprit Saint ?

En réponse à la première question (*Comment nous représentons-nous l'Esprit Saint ?*), les avis n'ont pas tardé. D'un avis général, le Saint-Esprit est difficile à se représenter : flamme, source de vie, voix intérieure,... Mais il est clair qu'Il nous ouvre à l'autre. Comment le distinguer du libre arbitre ? La différence fait notre foi et l'Église. Il est en permanence opposé à l'esprit du diable. Le Saint-Esprit vient nous conduire à la table de Dieu. C'est ce petit plus qui nous fait avancer. Cet élan qui rend notre foi vivante. Certains se demandent où est cette foi au cours des messes actuelles : elles sont souvent « plates, sans saveur : sans vie ! »

Esprit : puissance que Dieu nous distribue. Pour certains, nous recevons le don de l'Esprit si nous le demandons et si nous le méritons. Tout le monde ne partage pas cette idée. En effet, pour d'autres, l'Esprit Saint est présent à tous, à nous de l'accepter ou de le refuser. Dans le tourbillon de nos vies, nous ne savons pas toujours être à l'écoute. Certains ont besoin de s'isoler et de se mettre « en condition » pour vivre cette rencontre. Pour d'autres, le dialogue avec l'Esprit Saint est fréquent et énergie de tous les jours.

Nous avons aussi écouté le témoignage de quelqu'un qui avait perdu le chemin de Dieu. En pleine perdition, il a dû prendre une décision pour ne pas complètement sombrer. Petit à petit, il est revenu à l'Esprit Saint et, avec lui, il a repris pied. Pas à pas, il réapprend à prier, à faire son bilan journalier, à dire merci. Pour lui la prière, la sérénité est très importante :

Mon Dieu,
Donnez-moi la sérénité
D'accepter
Les choses que je ne puis changer,
Le courage
De changer les choses que je peux,
Et la sagesse
De faire la différence.

Pour être serein avec lui-même, il est revenu à l'Esprit Saint.

Mais en voyant l'état du monde, nous nous demandons où est l'œuvre du Saint-Esprit. Comment peut-il accepter ce qui se passe ? N'oublions pas que nous sommes libres. Nous recevons l'Esprit, mais nous restons libres de l'accepter ou de lui tourner le dos. Notre société est de plus en plus dure et violente. Nous en avons chassé Dieu. Au nom de la laïcité, le Saint-Esprit et son œuvre en sont bannis.

Le Saint-Esprit en a déjà surpris plus d'un. Nous avons déjà été confrontés à des problèmes ou situations qui nous paraissaient insurmontables. Et nous les avons dépassés. Pourquoi ? L'Esprit Saint décuple nos forces et nous soutient là où tout semble perdu. Cette expérience est celle de tout croyant. Même dans la souffrance luit le Saint-Esprit, main précieuse qui nous guide à Dieu.

Juin : Comment vivez-vous votre homosexualité aujourd'hui ?

Au vu des dernières actualités, une question me taraude : « *Comment vivez-vous votre homosexualité aujourd'hui ?* » Une question récurrente mais qu'il ne nous faut pas perdre de vue. En effet nos acquis sont fragiles.

Dernièrement l'Assemblée nationale française a rejeté la proposition de loi en faveur du mariage homosexuel. Suite à cette décision, le journal de France 2 diffusait un reportage sur le coming out chez

les jeunes. Une fille était acceptée, un garçon rejeté et le dernier interrogé en discussion avec sa famille.

J'ai revu le reportage sur ce couple de Belges qui avait eu recours à une mère porteuse en Ukraine. Leur enfant a été placé dans un orphelinat à cause de leur homosexualité.

Jeudi, un reportage sur Vivacité parlait du bal des rhétos au collège Saint-Louis de Liège : « Sur base de plusieurs témoignages, Arc-en-ciel Wallonie, la Fédération des associations LGBT, vient d'interpeller par courrier la direction, le pouvoir organisateur du collège, ainsi que la ministre Simonet (Enseignement, CDH). Les élèves homosexuels du collège Saint-Louis à Liège ne pourraient pas assister, en couple, au bal des rhétos organisé le 24 juin prochain au sein de leur établissement. En tout cas pas avec leur petit(e) ami(e) du même sexe, extérieur à l'établissement ».

Vendredi, le conseil des droits de l'homme de l'ONU rendait publique sa décision de bannir toutes discriminations en fonction de l'orientation sexuelle. Aujourd'hui encore l'homosexualité est délicate dans 76 pays.

Et vous, comment vivez-vous votre homosexualité actuellement ? Êtes-vous insouciant, toujours sur vos gardes, totalement cachés ?

Voici le postulat de base pour une discussion qui a été riche et nous a permis de nous connaître un peu mieux.

Bernard

Antenne de Liège

Au mois de mars, nous avons établi une liste de thèmes à discuter et à partager lors de nos prochaines rencontres.

Pour marquer plus notre identité chrétienne, nous avons décidé qu'à chaque réunion, un des membres parlera un peu de sa foi, de ce qu'il a ressenti lors d'une fête religieuse, d'une célébration....

Pour accentuer un peu la convivialité, désormais chacun à tour de rôle apportera de quoi boire.

Avril : « Ce que l'autre pense de moi, ne me regarde pas. »

Pour commencer, Pierre nous a parlé de ce que signifient Pâques et les célébrations pour lui.

Ensuite, pour lancer la discussion, nous avons proposé sept questions que voici :

- Pour nous le regard de l'autre est-il important ?
- Que pensez-vous que le regard de l'autre vous apporte ?
- Avez-vous envie de savoir ce que l'autre pense de vous (profession, amitié, relation...) ?
- Que découvrez-vous de vous grâce à l'autre ? L'autre peut-il nous aider à nous construire ?
- Ma personnalité me permet-elle d'être moins affecté par le jugement de l'autre et de le prendre plutôt comme un indicateur que comme une agression ?
- Arrivez-vous à vous dire que ce que l'autre pense de vous lui appartient ? Dans quelle situation est-ce plus difficile ou plus facile ?
- Savez-vous dire « non » face à l'autre ?

Chaque participant tirait au sort une des questions et y répondait en respectant l'ordre de celles-ci. Bien sûr chacun des autres pouvait y ajouter ses précisions, ses questions, ses commentaires.

Je vais essayer de vous faire un résumé des choses les plus importantes que nous avons partagées:

- Le regard de l'autre est important pour chacun d'entre nous. Nous avons envie que les actes que nous posons au long d'une journée soient appréciés. Nous aimons être reconnus, nous avons besoin d'être aimés. Les louanges sont importantes, elles nous apportent de la fierté, elles peuvent nous conforter dans ce que nous faisons. Nous adoptons parfois des attitudes pour être appréciés (par ex. : « Je suis toujours prévenant envers les autres »). Pour certains d'entre nous, il est capital de savoir ce que les autres pensent d'eux, pour d'autres moins. Dans une relation à deux, il est très important de savoir ce que l'autre pense de moi. Cela me permet de pouvoir me situer vis-à-vis de lui. Pour quelques-uns, ce que les autres en général pensent n'est pas si important, mais bien ce que pensent la famille et les amis. « Si l'autre ne me dit pas ce qu'il pense de moi, je ne m'en soucie pas. »

- Ce que l'autre me dit, pense de moi peut m'affecter. Certains ont plus besoin d'être rassurés que d'autres et sont donc plus abattus par des critiques, surtout si elles sont ressenties comme injustes. « Les critiques font mal ». Parfois on se sent critiqué parce qu'on est dans une situation où on a l'impression d'être mal jugé par tout le monde; on se sent blessé par ce qu'on croit être le regard de l'autre (par ex. : être au chômage). Le regard de l'autre, s'il peut me remonter le moral, peut aussi le détruire, voire parfois même ma personne. Nous pouvons apprécier le jugement des autres ou en être affectés. Pour les uns, c'est plus le comportement de l'autre à leur égard (absence, indifférence, agressivité...) qui peut les blesser que son opinion. Le jugement que l'autre porte sur nous peut aussi être un indicateur pour nous. D'aucuns préfèrent l'avis de l'autre à leur jugement, un autre préfère être confronté à un jugement sur lui qu'une attitude négative de la part de l'autre et savoir ainsi à quoi s'en tenir.

- L'importance du regard de l'autre, c'est aussi l'importance d'avoir des échanges. Le regard peut être positif, prévenant, peut me faire avancer, me faire réfléchir, m'ouvrir les yeux, me faire voir des choses que je ne voyais pas, me mettre debout.

- Le regard que l'autre porte sur moi peut aussi avoir une influence sur les autres : « J'aime que les gens gardent à travers moi une image positive du groupe, de mon pays... ».

- Pour certains l'aspect physique, extérieur, est important; pour d'autres, beaucoup moins. « Je n'aimerais pas avoir des commentaires déplacés sur ma tenue ». « L'aspect extérieur ne me tracasse pas. » Mais, quand on est une personne publique, ou qu'on représente un groupe en public, il est important de donner une image positive de soi-même et de ceux qu'on représente.

- La pensée de l'autre lui appartient, c'est sa propriété. Même si j'ai envie de savoir ce qu'il pense de moi, si j'ai du mal à savoir ce qu'il pense de moi, c'est son affaire et je n'ai aucun droit de m'immiscer dans sa pensée ou de lui imposer mon point de vue. C'est à l'autre de savoir si, oui ou non, il me fait part de ce qu'il pense. Ce n'est pas toujours facile d'accepter cela, nous aimerions tant qu'on pense du bien de nous.

- L'opinion de l'autre sur moi me touche, me blesse, me reconforte, m'influence. Je peux dire « oui » à ce que l'autre attend de moi parce qu'un « non » pourrait vouloir dire ne plus être aimé de l'autre. C'est pourquoi il nous est parfois si difficile de dire « non ».

- Pour terminer une référence à l'Évangile qu'un membre absent nous a fait parvenir : Jésus vit cette problématique lorsqu'il demande à ses disciples « Qui suis-je au dire des foules? Et vous qui dites vous que je suis? » Quand Pierre va lui répondre qu'il est le Christ, le Fils de Dieu, il va leur demander de se taire ! Sous prétexte que la foule ne comprendrait pas la démarche. Il faudra attendre sa mort et sa résurrection pour le comprendre! »

Compte-rendu de la rencontre du mois de mai

Vincent nous a partagé un texte sur la Pentecôte, extrait d'une homélie du père A. Veilleux, abbé de Scourmont. Je retiens deux extraits de ce texte : « Ce qui se produit le jour de la Pentecôte, ce n'est pas un miracle transformant les Apôtres en ..polyglottes... Le miracle se produit plutôt chez les auditeurs. Chacun entend le message dans sa propre langue... » et «... de nos jours il faut peut-être se soucier de l'option préférentielle pour la différence. L'Église... se doit d'être une présence humble et respectueuse au sein de chaque peuple et de chaque groupement humain... »

Puis nous avons abordé le thème « *L'homosexualité et l'Art* » Même si pour certains affirmer « que les homosexuels soient artistes ou du moins témoignent d'un sens artistique prononcé » est un cliché, nous étions tous d'accord pour dire que nous homosexuels avons un attrait certain pour ce qui est beau. Que nous aimons tous créer quelque chose de beau, que ce soit dans n'importe quel domaine (l'un aime dessiner; l'autre faire du théâtre, un autre encore présider une célébration empreinte de beauté, un autre faire de la musique, faire de la danse..) Même si nous ne créons pas tous, parce que souvent nous n'osons pas, nous ne croyons pas en notre capacité, en notre don, tous nous apprécions ce qui est beau.

Nous sommes aussi conscients que la beauté n'est pas la même pour tout le monde. Nous sommes influencés par notre personnalité, par notre milieu d'origine, par notre culture...

Nous constatons aussi que beaucoup d'homosexuels sont actifs dans des métiers « artistiques ». Bien sûr nous savons que tout artiste n'est pas nécessairement homosexuel et que, parmi les hétéros, il y a eu et il y a encore de grands artistes.

Jean-Pierre

DOSSIER

L'homosexualité entre la crosse et le missel : Réflexions sur une obsession vaticane

David Paternotte, membre du département de Science politique de l'ULB, docteur en sciences politiques, chargé de recherches du FNRS au sein du centre METICES (Institut de Sociologie), Visiting Scholar au Jesus College et au département de sociologie de l'University of Cambridge (2009 - 2010), coresponsable de l'Atelier Genre(s) et Sexualité(s) de l'institut de Sociologie de l'ULB

Au cours des dernières décennies, les spécialistes des masculinités ont révélé les liens étroits unissant homosocialité et homophobie. Selon ces chercheurs, les espaces masculins, dont les femmes sont absentes voire exclues, constituent aussi les lieux de construction et d'apprentissage d'une identité et d'une culture masculines. Ces dernières reposent notamment sur le rejet de l'efféminement et l'affirmation de la virilité, deux gestes qui, en assimilant normes de genre et de sexualité, impliquent souvent le rejet de l'homosexualité. Paradoxalement, et sans exclure la possibilité de fortes amitiés voire de pratiques sexuelles entre hommes, l'hétérosexualité devient ainsi un des critères d'appartenance au monde des hommes.

La plupart du temps, les chercheurs qui étudient les masculinités travaillent sur des lieux tels que les écoles non mixtes, l'armée, les cafés, les stades, les clubs de sport ou les parlements. Toutefois, le lien posé entre homosocialité et homophobie fait également penser à l'Église catholique. En effet, celle-ci constitue aujourd'hui un des principaux adversaires de l'homosexualité et de sa reconnaissance par la société. En même temps, il s'agit d'une institution profondément masculine, qui repose sur une répartition particulièrement rigide des tâches entre hommes et femmes et exclut ces dernières du sacerdoce et de la plupart des positions de pouvoir. Il est donc

tendant, à la suite des travaux sur les masculinités, de relier ces deux éléments et d'expliquer l'homophobie viscérale de cette institution par sa composition essentiellement masculine. Une telle conclusion suppose néanmoins des recherches plus approfondies et une certaine prudence. Pour cette raison, je laisserai cette hypothèse à la réflexion des lecteurs. Dans cet article, je tenterai plus modestement de cartographier les positions récentes de l'Église en matière d'homosexualité. Dans ce but, je reviendrai tout d'abord sur les prises de position récentes de l'Église à ce sujet. J'explorerai ensuite leur substrat théologique. Je m'interrogerai enfin sur les éventuelles divergences entre Rome et la Conférence des Évêques de Belgique dans ce dossier.

Cauchemars au Vatican

Ces dernières années, les médias se sont fait l'écho de plusieurs prises de position et initiatives du Vatican contre l'homosexualité. Outre les récentes déclarations africaines du Saint Père sur l'efficacité du préservatif, qui concernent aussi les homosexuels mais dépassent largement cette population, la hiérarchie de l'Église catholique s'est manifestée avec fréquence pour endiguer la visibilité de la sexualité et de l'affection entre personnes du même sexe, ainsi que pour limiter voire restreindre les droits des gays et des lesbiennes. De l'aveu même d'ecclésiastiques de haut rang, l'intensification de l'action de l'Église en la matière est étroitement liée à la visibilité croissante et à la banalisation de ces préférences sexuelles et affectives. Dans ce cadre, la Curie aurait jugé crucial de rappeler les normes d'une vie sexuelle moralement acceptable. La fréquence de ces interventions, ainsi que les nombreux domaines où elles se sont déployées, tendent de plus à faire croire qu'il s'agit d'une véritable obsession ou d'un cauchemar au Vatican, qui pousserait ce dernier à faire de ce combat une véritable croisade. Afin d'en illustrer l'importance, je synthétiserai ici ces actions et ces prises de position et je soulignerai la grande variété des domaines où elles sont déployées.

Alors que plusieurs témoignages historiques et des rumeurs récurrentes attestent d'une relation ancienne et étroite entre clergé et homosexualité, le Vatican a récemment décidé de rappeler ses membres à l'orthodoxie sexuelle. Par l'intermédiaire de la Congrè-

gation pour l'éducation catholique, l'Église, assaillie de critiques aux États-Unis suite aux scandales de pédophilie et troublée par la médiatisation de l'existence de réseaux homosexuels dans plusieurs séminaires américains et autrichiens, a annoncé en 2005 que les candidats à la prêtrise feraient désormais l'objet d'une attention spécifique afin de débusquer leur éventuelle homosexualité (Congrégation pour l'Éducation catholique 2005). Selon cette institution, la condition homosexuelle s'opposerait à l'état de maturité affective et sexuelle attendue des ministres du culte. Cette décision semble avoir durci, au moins discursivement, la politique de l'Église. Celle-ci s'était jusqu'alors contentée d'admonester, de suspendre voire d'exclure certains ecclésiastiques coupables d'actes homosexuels. Or, comme en témoigne le caractère ciblé de cette Instruction, l'homosexualité doit désormais recevoir un traitement particulier. Ce texte a aussi introduit un changement important dans la manière de conceptualiser l'homosexualité et son rapport au péché, qui sera traité ultérieurement.

L'affermissement de la politique vaticane ne se limite pas aux candidats à la prêtrise, mais s'étend également aux membres du clergé. Au cours de la même période, les médias ont rapporté l'exclusion d'un évêque pour homosexualité, brisant la discrétion d'usage en la matière, surtout pour un ecclésiastique de haut rang (Legrand 2005). Une visite apostolique (c'est-à-dire une enquête interne) a également été lancée à l'encontre du mouvement conservateur les Légionnaires du Christ, faisant suite, notamment, à des accusations de pédérastie contre le fondateur de cet ordre, le Mexicain Marcel Marciel (Bedova 2009). Sous Jean-Paul II, ces plaintes étaient restées sans suite et ce mouvement avait bénéficié des largesses du Vatican. Enfin, non contente d'investiguer les préférences sexuelles de ses représentants encore vivants, l'Église a retourné les tombes de certains ecclésiastiques décédés, surtout quand ceux-ci étaient promis à un brillant avenir. En 2008, la dépouille du Cardinal britannique John Henry Newman (1801 – 1890), qui fait l'objet d'un procès de béatification, a ainsi été déplacée à Birmingham dans le but d'améliorer l'accueil des pèlerins. Toutefois, si cette décision repose a priori sur des considérations d'ordre pratique, elle semble avoir également permis de séparer feu Monseigneur Newman de son ami

de trente ans, le père Ambrose St John, aux côtés duquel il avait souhaité reposer (Roche 2008).

Le Vatican veille également avec un soin particulier à la moralité sexuelle de son territoire. Depuis son accession au trône de Saint-Pierre, Josef Ratzinger a refusé plusieurs ambassadeurs proposés par des États étrangers. Caroline Kennedy, choisie par Barack Obama pour représenter les États-Unis, a ainsi été écartée à cause de son soutien à l'avortement (McGreal 2009). L'homosexualité figure aussi parmi les critères d'exclusion, comme l'atteste le rejet d'un des candidats français (Ridet 2008). Dans un autre ordre, l'organisation de la World Pride à Rome en 2000 a causé de nombreuses frictions entre groupes homosexuels et hiérarchie de l'Église catholique. L'évêque de Rome, feu Karol Wojtyła, a tenté de faire interdire cette manifestation et d'influencer le parcours de la manifestation afin que celle-ci ne passe pas par le Colisée (un haut-lieu de la chrétienté mais également un ancien site de consommation homosexuelle et le centre de plusieurs établissements gays romains). Des groupes catholiques traditionalistes ont de plus manifesté contre l'événement. Suite à ces pressions, la Ville de Rome, qui soutenait l'événement, s'en est progressivement désolidarisée et le maire de l'époque, Francesco Rutelli, a retiré le parrainage accordé à cette manifestation. La Ville éternelle ne pouvait accueillir à bras ouverts militants et fêtards homosexuels, surtout dans le cadre d'une année jubilaire. (Aloise 2000, Bole-Richard 2000, Mudu 2002).

Le Vatican ne se contente pas de pourchasser l'homosexualité dans ses rangs et sur son territoire, mais s'est également ingéré à plusieurs reprises dans les affaires internes des États. Historiquement, l'Église s'est d'abord opposée à la légitimation et à la protection de l'homosexualité en tant que telle, rejetant par exemple la mise sur pied de dispositifs de protection juridique des homosexuels contre les discriminations ou l'inclusion d'informations sur l'homosexualité au sein des cursus scolaires (Congrégation pour la Doctrine de la foi 1986, Congrégation pour la Doctrine de la Foi 1992). Plus récemment et là où cette question s'est posée, elle s'est manifestée avec force contre les projets de reconnaissance légale des unions de même sexe et des familles homoparentales. D'une part, le Vatican a précisé et/ou rappelé dans plusieurs docu-

ments doctrinaires les raisons de son opposition, qui seront présentées ci-dessous. D'autre part, il a tenté d'intervenir de manière tant directe qu'indirecte dans différents débats nationaux. Depuis Rome, la hiérarchie de l'Église a plusieurs fois condamné ou mis en garde certains États, ainsi qu'appelé les élus catholiques à la résistance et les fonctionnaires de la même obédience à l'objection de conscience. Elle a également appuyé les mobilisations de certaines conférences épiscopales nationales. Dans ce cadre, le Pape et/ou d'importants membres de la Curie se sont déplacés pour soutenir ces initiatives ou ont envoyé des messages de soutien. Ces questions ont également été évoquées lors de visites ad limina de conférences épiscopales nationales ou de membres importants de celles-ci.

Le cas de l'Espagne est particulièrement révélateur. En effet, au cours des dernières décennies, les visites du Saint-Père ont souvent correspondu à des débats internes importants pour les relations entre l'Église et l'État ou pour la morale sexuelle (avortement, etc.). Dans ce cadre, Benoît XVI s'est déplacé pour la Rencontre mondiale des familles organisée à Valence en 2006 alors qu'il voyage très peu et y a rappelé la doctrine familiale de l'Église contre les réformes du gouvernement Zapatero. En outre, le Pape est intervenu en direct lors de la grande manifestation « pour la famille » organisée à Madrid en décembre 2007. Enfin, le sujet a été évoqué lors de la réception des lettres de créance de l'ambassadeur d'Espagne au Vatican, au cours de la visite ad limina des évêques espagnols au Vatican en 2005 et pendant les nombreux voyages au Vatican de dignitaires religieux espagnols, tout particulièrement le Cardinal Rouco Varela, ami du pape et archevêque de Madrid, et Mgr Cañizares, ancien archevêque de Tolède et primat d'Espagne, devenu il y a peu le préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. Des considérations similaires pourraient être développées dans le cas de l'Italie, où les pressions de l'Église ont été décisives dans la difficile émergence d'un projet de reconnaissance légale des unions de même sexe puis l'abandon, par le dernier gouvernement Prodi, du DICO, le projet de PACS italien.

Enfin, l'Église, qui constitue une des plus anciennes organisations transnationales, a compris très tôt l'intérêt d'user stratégiquement

de son statut d'observateur aux Nations-Unies et y a construit de curieuses alliances contre l'homosexualité. Celles-ci unissent certains pays de culture chrétienne (mais pas nécessairement catholiques) à des pays musulmans contre plusieurs propositions d'ordre moral. Comme l'ont rappelé Bérengère Marques-Pereira et Florence Raes, de telles stratégies ont d'abord été utilisées contre la contraception ou l'avortement (Marques-Pereira et Raes 2002). Elles ont aussi été mobilisées afin de bloquer des propositions d'inscription de l'orientation sexuelle parmi les droits humains et d'éventuelles prises de position de l'ONU au sujet de l'homosexualité. Ainsi, les pressions vaticanes exercées en coulisse de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995 ont contribué à ce que le terme « lesbiennes » ne figure pas dans la déclaration finale. De même, le Vatican a été un des principaux moteurs, avec l'Organisation de la Conférence islamique, de la résistance à un appel à la dépénalisation universelle de l'homosexuelle en 2008. Inspiré par la France, cet appel a toutefois été finalement adopté par soixante-six pays (sur cent-nonante-deux) à l'Assemblée générale des Nations-Unies en décembre dernier. Sans valeur contraignante, ce document constitue un geste symbolique important et signifie, au moins dans ce dossier, une défaite des alliances conservatrices au sein des Nations unies (Le Monde 2008).

L'homosexualité, un problème théologique

L'homosexualité constitue aussi un problème théologique, objet de controverses et d'articles. Face aux développements de polémiques sur son action et, surtout, de nouveaux discours à ce sujet, le Vatican a intensifié son activité doctrinaire et a publié plusieurs documents abordant spécifiquement ce sujet. Les initiatives récentes que je viens de décrire sont donc inscrites dans un discours qui lui apporte à la fois une cohérence et une justification théologiques. Ce discours sur l'homosexualité est ancré dans une conception naturaliste et reproductive de la sexualité humaine, selon laquelle des rapports sexuels ne peuvent avoir lieu qu'au sein du mariage, la reproduction constituant une des principales finalités de ce dernier. Cette conception constitue à son tour la base d'une vision restrictive de la famille, encadrée par le mariage et reposant sur l'hétérosexualité, qui est considérée comme moralement supérieure. L'homosexualité est quant à elle jugée intrinsèquement « désordonnée » et pour

cette raison condamnable, les catholiques, particulièrement ceux qui appartiennent à des institutions publiques, devant lutter contre sa banalisation et contre l'institutionnalisation en droit des unions de même sexe et des familles homoparentales.

Une condamnation claire mais subtile de l'homosexualité

Les bases du discours récent de l'Église sur l'homosexualité ont été posées en 1975 dans la *Déclaration Persona Humana sur certaines questions d'éthique sexuelle* (Congrégation pour la Doctrine de la Foi 1975). A l'époque, l'Église, alors dirigée par Paul VI, souhaitait réagir à la libéralisation des mœurs et à la révolution sexuelle en réaffirmant quelques principes de sa morale sexuelle. Par la même occasion, elle voulait rappeler, contre les approches culturelles et historiques de la sexualité, que ces règles ne découlent pas d'une approche spécifique mais d'une vision inspirée tant par la nature que par les Saintes Écritures et qu'elles sont par conséquent universelles et éternelles. Véritable fil rouge, cette critique du « relativisme » a d'ailleurs fondé plus tard la critique vaticane de la théorie du genre.

La *Déclaration Persona Humana* a introduit une distinction conceptuelle entre personnes et actes homosexuels. Selon celle-ci, dans une approche empreinte de compassion, les personnes qui ressentent des attirances homosexuelles doivent être accueillies avec compréhension et ne peuvent être d'emblée considérées comme coupables. Au contraire, les catholiques doivent les soutenir dans cette épreuve afin de surmonter « leurs difficultés personnelles et leur inadaptation sociale ». Par contre, les actes homosexuels sont condamnés de manière on ne peut plus claire et ne peuvent aucun cas bénéficier d'une justification morale car il s'agit « de graves dépravations » et de « la triste conséquence d'un refus de Dieu ». Selon ce document, « les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés ».

En 1986, la *Déclaration Persona Humana* a été complétée par la *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la pastorale à l'égard des personnes homosexuelles* (Congrégation pour la Doctrine de la Foi 1986), signée par le Cardinal Ratzinger. Face aux développements de débats de plus importants au sujet de l'homosexualité, y

compris au sein de l'Église, et au caractère de plus en plus favorable de ceux-ci envers les homosexuels, le Vatican a jugé utile de consacrer un document entier à la question de l'homosexualité et à son traitement par les ministres du culte. Cette *Lettre* explicite et approfondit les positions adoptées en 1975. Elle reprend la distinction entre personnes et actes homosexuels, qu'elle institutionnalise. Contre certaines lectures trop favorables de l'appel à la compréhension à l'égard des personnes homosexuelles, ce document rappelle que, si la bienveillance impose de rejeter la violence physique, cette attitude ne peut en aucun être interprétée comme une forme, au moins implicite, d'approbation. Au contraire, dans la mesure où l'inclination homosexuelle peut conduire à des actes moralement mauvais, elle doit elle-même être considérée comme « objectivement désordonnée ». Selon la Congrégation pour la Doctrine de la foi, bien que les personnes homosexuelles soient présentées comme potentiellement généreuses, il s'agit d'« une inclination sexuelle désordonnée, foncièrement caractérisée par la complaisance de soi », qui « entrave la réalisation de la satisfaction personnelle, parce qu'elle est contraire à la Sagesse créatrice de Dieu ». Sur cette base, les homosexuels qui veulent vivre leur foi sont appelés à s'abstenir de ces actes considérés comme immoraux en restant chastes. Cette ascèse et les souffrances occasionnées devraient les rapprocher du sacrifice de la Croix, une voie les conduisant au salut.

Ce document condamne aussi les arguments selon lesquels le traitement social de l'homosexualité serait discriminatoire, ainsi que les tentatives d'introduire des dispositifs légaux pour protéger les homosexuels. Dans ce cadre, les militants homosexuels sont dépeints comme le lobby des suppôts d'une « idéologie matérialiste qui dénie à la personne humaine sa nature transcendante non moins que la vocation surnaturelle de chaque homme ». Il affirme aussi que faire droit aux demandes de ces groupes menacerait la subsistance de la société. Enfin, il fixe, face au développement croissant de pastorales pour les homosexuels¹, les principes qui doivent guider l'action des membres de l'Église. Tout en invitant à créer des pastorales spécifiques pour le problème homosexuel, il rappelle aux mi-

¹ Notamment en Flandre.

nistres de l'Église le devoir de se conformer à la doctrine de cette institution et de la diffuser autour d'eux.

Le Catéchisme de l'Église catholique, publié en 1992 (Église catholique 1992), constitue un troisième jalon important, qui confère un caractère encore plus officiel à cette position et semble entériner définitivement la distinction entre actes et inclination. À partir de cette division, le Catéchisme rappelle en effet le devoir, pour un catholique, d'accueillir les homosexuels avec « respect, compassion et délicatesse » (p. 584). En même temps, il condamne l'homosexualité, jugée contraire à la « loi naturelle », et invite les homosexuels à s'unir au sacrifice de la Croix à travers la chasteté. Cette distinction organise donc la pensée contemporaine de l'Église sur l'homosexualité. Toutefois, ce statut matriciel semble aujourd'hui remis en cause, tout particulièrement depuis la publication de *l'Instruction sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au séminaire et aux ordres sacrés et en ce qui concerne l'organisation interne de l'Église* (Congrégation pour l'Éducation catholique 2005). En effet, comme l'ont souligné plusieurs auteurs dont Éric Fassin (Fassin 2008), ce texte exclut non seulement les hommes qui auraient pratiqué des actes sexuels avec des personnes du même sexe, mais aussi ceux « qui présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées ou soutiennent ce qu'on appelle la *culture gay* ». Par conséquent, la distinction entre actes et personne ou inclination est subitement brouillée, vu que l'inclination serait suffisante pour écarter quelqu'un de la prêtrise et que le critère de chasteté ne semble plus pris en compte. Il en résulte qu'un homosexuel chaste et croyant ne pourrait plus devenir prêtre alors qu'il respecte la doctrine de l'Église. Plus intéressant, si ce document est pris à la lettre, un hétérosexuel sympathisant aux causes et à la culture gaye et lesbienne devrait également être écarté.

Une position inscrite dans une économie plus vaste de la sexualité

La position de l'Église sur l'homosexualité s'inscrit dans une économie plus vaste de la sexualité, dont elle découle et dont témoignent aussi ses déclarations sur d'autres sujets comme la contraception.

Selon ces principes, tout catholique est appelé à la chasteté, définie comme « l'intégration réussie de la sexualité dans la personne et par là l'unité intérieure de l'homme dans son être corporel et spirituel » (Église catholique 1992, p. 579 – 580). Toutefois, cette obligation doit être comprise de manière différenciée. Pour les personnes non mariées, il implique la virginité, pour les religieux le « célibat consacré », pour les veufs l'abstinence et, pour les personnes mariées, la « chasteté conjugale », c'est-à-dire la sexualité au sein du mariage, dont la reproduction et l'éducation des enfants constituent la finalité. Par conséquent, ne sont moralement acceptables que les rapports sexuels pratiqués entre deux personnes de sexe différent dans le cadre du mariage. En outre, ces rapports doivent être pratiqués avec modération. Dans toutes les autres situations, le fidèle est appelé à la continence. Il en résulte que la consommation de l'homosexualité enfreint l'obligation de chasteté et constitue pour cette raison un grave péché.

Ce discours pose de plus un lien très fort entre sexualité et reproduction et insiste sur la complémentarité des sexes, qui serait inscrite dans le projet divin. En instaurant la supériorité morale de l'hétérosexualité, ces deux éléments constituent deux raisons supplémentaires au nom desquelles l'homosexualité ne peut pas être acceptée. En effet, selon le Catéchisme, les actes sexuels entre personnes du même sexe « ferment l'acte sexuel au don de la vie » et « ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable » (p. 584). Or, d'une part, comme l'indiquerait le récit de la Création, Dieu aurait créé l'humanité sexuée et les sexes, qui définissent une part fondamentale des individus, seraient complémentaires. Selon l'Église, Dieu a donc uni l'homme à la femme et les a appelés à se multiplier. La différence sexuelle s'avère primordiale et elle est définie comme féconde. En outre, hommes et femmes sont appelés à vivre leurs différences dans la « collaboration active », tant au niveau de la vie quotidienne que de la subsistance de l'espèce (Congrégation pour la Doctrine de la Foi 2004). D'autre part, la procréation apparaît comme une des principales finalités de l'union matrimoniale, dans la mesure où, pour l'Église, « l'amour conjugal tend naturellement à être fécond » (Église catholique 1992, p. 586). De cette manière, un lien étroit entre sexualité et procréation est posé et il devient difficile de soutenir la légitimité morale de rapports sexuels hors de cette association.

Les propos du Pape dans son discours de Noël de décembre 2008, selon lesquels on peut rapprocher la lutte contre le « *gender* » de la défense de l'environnement, s'inscrivent dans ce cadre de pensée. En effet, depuis plusieurs années, l'Église combat les tentatives de remise en cause et de dénaturalisation des rapports entre hommes et femmes, qu'elle désigne sous l'expression d'« idéologie du genre ». Le projet catholique s'inscrit à l'inverse dans une vision naturaliste des rapports entre hommes et femmes en ce qui concerne tant la sexualité que la société dans son ensemble, présentée comme inspirée par Dieu, et insiste sur les notions de complémentarité et de collaboration. Par conséquent, si elle paraît étrange, la comparaison entre la théorie du genre et la pollution est cohérente. Il s'agit de rappeler que l'homme peut détruire l'œuvre du Créateur en détruisant son environnement ou en se détruisant lui-même. En d'autres termes, comme l'affirme le Saint-Père, le genre « se résout en définitive dans l'auto-émancipation de l'homme par rapport à la création et au Créateur. L'homme veut se construire tout seul et décider toujours et exclusivement tout seul de ce qui le concerne. Mais de cette manière, il vit contre la vérité, il vit contre l'Esprit créateur » (Benoît XVI 2008).

Enfin, le mariage, considéré comme la fondation de la famille, constitue le lieu de réalisation de cette complémentarité féconde entre l'homme et la femme et donc celui où prend place la sexualité. Cette institution accomplit en effet « le dessein divin d'union, amoureuse et donatrice de vie, entre l'homme et la femme » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi 1986). Par le don total et réciproque de soi et celui de la vie, elle réalise la communion véritable entre l'homme et la femme. Elle repose sur la fidélité et la fécondité et constitue l'unité fondamentale autour de laquelle s'organise la société. En d'autres mots, pour l'Église, il n'y a pas de vrai mariage sans création d'une famille, ni de famille hors du mariage, contrairement à ce qu'indique l'expression de plus en plus répandue, et critiquée par Rome, de « nouvelles familles » (qui désigne les familles recomposées, monoparentales, homoparentales, etc.).

Sur cette base, l'Église s'est très logiquement opposée aux projets de reconnaissance légale des unions de même sexe et des familles homoparentales (Congrégation pour la Doctrine de la Foi 2003).

Premièrement, alors que le mariage découle du projet de Dieu, les relations homosexuelles sont perçues comme un grave péché.

Deuxièmement, accorder un statut légal aux unions de même sexe qui les rapprocherait du mariage, voire leur ouvrirait ce dernier, reviendrait dans la vision du Vatican à dénaturer l'institution matrimoniale. Les relations homosexuelles ne reflèteraient pas la complémentarité des sexes, fondatrice de la chasteté conjugale, et ne permettraient pas la reproduction. En outre, un tel amalgame discriminerait le mariage en offrant un statut identique à des réalités différentes (Conseil pontifical pour la famille 2000). Il s'agit par exemple d'un des arguments de la Conférence épiscopale espagnole contre les projets du gouvernement Zapatero. Selon celle-ci, ouvrir le mariage aux couples de même sexe reviendrait à introduire de la fausse monnaie, ce qui dévaluerait automatiquement le mariage véritable et mettrait ainsi en péril l'ensemble de « l'ordre social » (Conferencia episcopal española 2004).

Troisièmement, un tel choix affaiblirait la société et menacerait sa survie. Pour cette raison, l'État devrait promouvoir le mariage et la famille car, d'une part, la loi civile ne peut contrevenir à la loi de Dieu (le mariage est considéré comme une institution « naturelle » antérieure à l'État). D'autre part, les relations homosexuelles n'ont aucune utilité sociale alors que le mariage, par ses liens avec la conception et l'éducation des enfants, est essentiel au bien commun. En procédant autrement, l'État brouillerait des repères fondamentaux pour la société.

De la Cité du Vatican à l'archevêché de Malines-Bruxelles

Si le Vatican s'est montré particulièrement véhément en matière d'opposition à l'homosexualité et, comme je viens de le montrer, a multiplié déclarations, documents doctrinaux et initiatives politiques à ce sujet, l'Église de Belgique s'est faite plutôt discrète. Alors que notre pays cheminait vers l'ouverture du mariage puis de l'adoption aux couples de même sexe, la Conférence des évêques n'a pas pris les armes contre ces projets, ni appelé ses fidèles à manifester ou à réclamer le droit à l'objection de conscience, alors qu'il s'agissait de deux chevaux de bataille du Vatican. Certes, la conférence épiscopale a exprimé sa désapprobation et a rappelé

dans divers documents le sens chrétien du mariage et de la famille (notamment Conférence des Évêques de Belgique 1998). Mais elle ne s'est pas pour autant mobilisée et n'est pas entrée dans un combat politique.

Seuls quelques individus, parfois éminents, ont pris position contre l'homosexualité et sa protection tant sociale que juridique. Parmi ceux-ci, feu le Cardinal Gustaaf Joos. Promu depuis peu au rang de prince de l'Église, il a qualifié la plupart des homosexuels de « pervers sexuels » dans la revue flamande *P-Magazine* en 2004 (Laporte et Thienpont 2004). De même, Mgr André-Mutien Léonard, évêque de Namur, est devenu coutumier des déclarations contre les homosexuels. Toutefois, ces propos n'ont jamais reçu le soutien de la Conférence épiscopale. De plus, le primat et les évêques de Belgique se sont volontairement tenus à l'écart de ces débats. La manière dont le Cardinal Danneels a géré l'affaire Rudy Borremans au cours des dix dernières années illustre cette attitude. En effet, au cours de cette affaire, le primat de Belgique a préféré la discussion, la compréhension et, surtout, la discrétion à la confrontation et à l'orthodoxie. Pour rappel, en 1999, Rudy Borremans a fait son coming out comme homosexuel. Prêtre auxiliaire à Tirlemont, il cohabitait avec son partenaire. Après de nombreuses discussions avec sa hiérarchie, il a été suspendu a divinis (c'est-à-dire interdit de distribuer les sacrements) et a alors créé l'association *Rent-a-Priest*, une société de location de prêtres à laquelle pouvaient s'adresser les personnes désirant une cérémonie religieuse. Toutefois, il a été réhabilité quelques années plus tard, nommé aumônier d'une maison de repos à Bertem et envoyé comme curé à Everberg et à Meerbeek en 2007. En 2008, suite à des conflits internes et malgré le soutien de ses paroissiens, il a à nouveau pris un temps de réflexion et dû suspendre ses fonctions. Il est récemment devenu aumônier à Diest et Lubbeek.

Par ailleurs, une partie des relais politiques traditionnels du catholicisme en Belgique se sont distanciés de l'orthodoxie vaticane. Si le CDH tient encore, peut-être inconsciemment, des positions très proches de celle du Vatican, le CD&V défend par contre des idées qui tranchent clairement avec celles de l'Église et qui s'inscrivent dans un processus de transformation interne qui dépasse la question de l'homosexualité. La majorité des membres de ce parti ont en

effet décidé d'appuyer la revendication d'ouverture du mariage aux couples de même sexe lors du congrès de Courtrai en 2001. Pour eux, il s'agissait d'une réforme soutenant le mariage et la famille et d'une évolution juridique en phase avec la société (Paternotte 2004). En outre, la plupart de ses élus ont voté en faveur de cette mesure au Parlement, ce qui constitue, à ma connaissance, un cas unique sur la planète. A l'époque, Yves Leterme, alors président des démocrates-chrétiens flamands, interrogé par la presse, a d'ailleurs clairement indiqué que le CD&V n'était plus « depuis longtemps un parti catholique mais un parti qui veut construire la société sur base des principes démocrates-chrétiens » (Vidal 2003). Enfin, ce parti a plus récemment été à deux doigts d'endosser la revendication d'ouverture de l'adoption aux couples homosexuels.

Alors que le Vatican redouble d'efforts pour endiguer la banalisation et la protection croissante de l'homosexualité, la Belgique semble donc relativement épargnée par cette croisade. Les raisons de ce phénomène sont complexes et leur élucidation exigerait des recherches supplémentaires. Toutefois, quelques pistes peuvent être mentionnées. Serait-ce un effet de la composition particulière de l'Église de Belgique, au sein de laquelle les groupes conservateurs sont plutôt faibles ? S'agit-il du choix conscient d'une Église financée par l'État et qui ne souhaite pas mettre en péril ses subventions ? Le Vatican, également discret sur le cas belge, aurait-il tout simplement d'autres priorités ? Une autre question doit également être posée. Certains attribuent l'attitude de l'Église de Belgique aux choix posés par son chef, Mgr Danneels, au progressisme qui lui est parfois attribué au sein de l'Église et à la priorité accordée aux questions spirituelles. Or, le primat de Belgique a demandé au Vatican de pouvoir prendre sa retraite. Dans ce cadre, doit-on considérer cette attitude de discrétion et de conciliation de l'Église belge envers l'homosexualité comme une parenthèse destinée à disparaître prochainement ?

David Paternotte

Article antérieurement paru dans la revue de l'Université de Mons, *La matière et l'esprit*, n° 10/11, 2010, p. 49 - 60, sous la direction de Mme A. Morelli.

Bibliographie

« Homosexualité : deux tiers des pays du monde refusent un appel à la dépénalisation universelle », *Le Monde*, 19 décembre 2008.

Aloise, Salvatore, « La World Gay Pride de Rome tourne à la confrontation avec le Vatican », *Le Monde*, 4 juillet 2000.

Bedoya, Juan G., « La vida exagerada de Marcial Maciel », *El País*. 5 avril 2009.

Benoît XVI, *Discours du Pape Benoît XVI à la Curie romaine à l'occasion de la rencontre traditionnelle pour les vœux de Noël*, Cité du Vatican, 2008.

Bole-Richard, Michel, « Polémique à Rome autour de la World Pride », *Le Monde*, 24 juin 2000.

Conférence des Évêques de Belgique, *Choisir le mariage*, Malines, 1998.

Conferencia episcopal española, *En favor del verdadero matrimonio*, Madrid, 2004

Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Déclaration Persona Humana sur certaines questions d'éthique sexuelle*, Cité du Vatican, 1975.

Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la pastorale à l'égard des personnes homosexuelles*, Cité du Vatican, 1986.

Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Quelques considérations sur la réponse à des propositions de loi sur la non-discrimination des personnes homosexuelles*, Cité du Vatican, 1992.

Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles*, Cité du Vatican, 2003.

Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration entre l'homme et la femme dans l'Église et dans le monde*, Cité du Vatican, 2004.

Congrégation pour l'éducation catholique, *Instruction sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes*

présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au séminaire et aux ordres sacrés, Cité du Vatican, 2005.

Conseil pontifical pour la Famille, *Famille, mariage et « union de fait »*, Cité du Vatican, 2000.

Église catholique, *Catéchisme de l'Église catholique*, Cité du Vatican : Mame/Librairie éditrice vaticane, 1992.

Fassin, Eric, « Une théologie démocratique », in Stéphane Lavignotte, *Au-delà du lesbien et du mâle : La subversion des identités dans la théologie queer d'Elizabeth Stuart*, Paris, Van Dieren, 2008.

Laporte, Christian et Pierre-Yves Thienpont, « Le Cardinal attaque le suffrage universel. Gustaaf Joos, l'ami du Pape, flirte avec l'intégrisme », *Le Soir*, 22 janvier 2004.

Legrand, Christine, « La démission d'un évêque argentin homosexuel prend des allures politiques », *Le Monde*, 28 août 2005.

Marques-Pereira, Bérengère et Florence Raes, « Les droits reproductifs comme droits humains : une perspective internationale », in Marie-Thérèse Coenen (dir.), *Le Corps des femmes*, Bruxelles, DeBoeck Université, 2002, p. 19-38.

McGreal, Chris « Vatican vetoes Barack Obama's nominees for US ambassador », *The Guardian*, 14 avril 2009

Mudu, Pierpaolo, « Repressive Tolerance : The Gay Movement and the Vatican in Rome », *GeoJournal*, n° 58, 2002, p. 189 – 196.

Paternotte, David, « Quinze ans de débats sur la reconnaissance légale des unions de même sexe », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1860 - 1861, 2004.

Ridet, Philippe, « Après une longue négociation, Monsieur de Laboulaye représentera la France auprès du Saint-Siège », *Le Monde*, 30 septembre 2008

Roche, Marc, « Mgr Newman était-il gay ? Shocking ! », *Le Monde*, 30 août 2008

Vidal, Koen, « Paus bestempelt CD&V als immorele partij », *De Morgen*, 1^{er} août 2003.

Activités extérieures



Le 10^e Carrefour des chrétiens inclusifs s'est déroulé du 2 au 5 juin au Centre spirituel du Haumont, à Mouvaux, entre Lille et Tourcoing.

L'accueil du centre fut en tout point remarquable et le lieu offrait les services attendus : une grande salle de réunion, des chambres confortables, une chapelle alliant architecture néo-gothique et mobilier religieux contemporain, un grand domaine au calme pour se promener et se détendre.

Le thème de la retraite était : « Corps, foi et sexualités ». Le père Vermeylen, lors de deux animations bibliques, nous a conduits à explorer, selon cette thématique, la Genèse aux chapitres 2 et 3 et le Cantique des cantiques. Nous avons été nourris tant intellectuellement que spirituellement et notre appétit est resté aiguisé. Les perspectives nombreuses et variées n'ont pu qu'être effleurées et un appel a été lancé pour qu'une réflexion théologique autour du

corps et des sexualités soit enfin abordée avec toute l'ouverture d'esprit nécessaire.

Outre à des ateliers de réflexion et de partage, à une table ronde sur « Sexe : droit ou obligation », celles et ceux qui le souhaitent pouvaient participer à la Gay Pride de Lille, dans un groupe de chrétiens LGBT réclamant l'inclusivité, sous les slogans : « Face à l'homophobie, Jésus crie » et « Dieu aime la diversité; c'est Lui qui l'a créée ». Une façon d'interpeler celles et ceux qui ne voient dans la Gay Pride qu'un moment festif ou de revendications politiques. Et croyez-moi, cela en a interpellé plus d'un. Il est à remarquer également que cette retraite avait non seulement été annoncée dans l'hebdomadaire *La Croix du Nord*, et qu'une journaliste est même venue à la rencontre des participants, en vue de la publication d'un article la semaine suivante.

Une des caractéristiques des retraites du CCI réside dans les célébrations religieuses qui ponctuent celles-ci. Dans une volonté d'œcuménisme véritable, c'est-à-dire dans le respect de l'autre et de ses spécificités, chaque célébration est animée selon une tradition propre : catholique romaine, culte réformé, célébration réformée évangélique, messe vieille-catholique. De plus, cette année, après la Gay Pride, se tenait une célébration œcuménique sous forme d'agape : paroles et gestes d'accueil (lavement des mains), prières, repas et lectures tirées de l'Évangile de Luc.

Un moment de fraternité, un peu du Royaume déjà visible, une halte pour reprendre les chemins de l'existence, le cœur riche de toutes les rencontres mais aussi dynamisé au souffle de l'Esprit.

José



Spiritualité

La centième rencontre du Groupe de prière s'est déroulée le 10 juin dernier. Avec celle-ci s'achevait le parcours autour du Magnificat. La toute dernière lecture était un texte de Jacques Musset, paru dans le numéro 1 des Cahiers universitaires catholiques de l'Institut catholique de Toulouse.

Ce texte nous parle des merveilles du Seigneur, un Dieu déroutant mais surtout un Dieu libérateur.

Quelle plus belle conclusion à cette Lettre que ce texte vibrant de foi.

Mon Dieu qui m'échappe de toutes parts a un visage particulier : c'est celui de Jésus, et donc celui d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, celui de Moïse et de l'Exode, celui de David, celui des prophètes, celui de l'exil, celui des sages et des justes persécutés, celui de la création.

Mon Dieu, c'est celui qui accompagne depuis toujours l'aventure humaine et ne cesse de susciter en elle la vie au moment même où c'est la mort qui semble avoir raison.

Mon Dieu, c'est celui qui prend parti pour les hommes en détresse, quelles que soient leurs détresses, celles qui pèsent sur eux de l'extérieur, oppressions, servitudes et esclavages, et celles qui les rongent de l'intérieur : affrontement à l'absurdité du mal, vertige de l'être devant sa fragilité, sa vulnérabilité, sa capacité de haine, de mensonge, d'hypocrisie, de destruction...

Mon Dieu, c'est celui qui ne se résigne pas au mal et à ce que l'on appelle si souvent la fatalité : c'est celui qui ne dit jamais : ça ne peut pas être autrement ; ça s'est toujours fait comme ça ; ça sera toujours comme ça.

Mon Dieu, c'est le Dieu qui fait advenir la Vie dans les décors de mort : le Dieu des créations et des créations inattendues, le Dieu des alliances renouvelées, le Dieu des Exodes inespérés, le Dieu de la fidélité éprouvée.

Mon Dieu, c'est en Jésus que j'en discerne avec le plus d'acuité les traits tout à la fois merveilleux et scandaleux : en Jésus, je découvre un Dieu à genoux devant les êtres blessés et bafoués, exclus et condamnés, chassés et marginalisés. En Jésus, je découvre

un Dieu étonnant et détonnant qui donne raison, au matin de Pâques, au crucifié du Vendredi saint, condamné comme le blasphémateur de dieu par excellence! Étrange Dieu de Jésus, fidèle à lui-même depuis toujours, dont la logique est celle de la libération des hommes. Ce Dieu-là ne cesse de m'émerveiller, de me captiver de me réjouir. C'est de la contemplation heureuse et joyeuse de ses " merveilles " que jaillit en moi l'action de grâce, cette sorte d'allégresse intérieure qui crie la gratitude. L'émerveillement est déjà pour moi une action de grâce avant toute parole. Mais j'ai besoin de la dire aussi en des mots, les miens et ceux des croyants qui me précèdent et qui m'accompagnent. Il manquera toujours des mots cependant pour dire l'inexprimable remerciement pour le Souffle créateur et recréateur de Dieu à l'œuvre aujourd'hui en tout ce qui libère les hommes.



Activités à venir

L'antenne de Namur-Luxembourg a le plaisir d'inviter tous les membres de la CCL à son **10^e barbecue amical** qui se déroulera le vendredi **15 juillet à ASSESSE à partir de 19.30 h** dans cette ambiance chaleureuse qui caractérise ces rencontres.

L'invitation s'adresse à celles et ceux qui, en ce temps de vacances, se sentent peut-être un peu plus isolés ou désirent resserrer les liens entre les membres de nos antennes régionales. Vos amis et amies qui seraient intéressés à venir passer la soirée avec nous sont également les bienvenus et les bienvenues.

Le principe reste le même que les années précédentes : **chacun apporte sa viande** (brochette, steak, saucisses, merguez...) Les accompagnements, crudités et sauces seront fournies par la maison.

PAF : 10 € pp. (boissons comprises)

Il est impératif de confirmer votre participation **pour le vendredi 8 juillet au plus tard** via l'animateur de votre antenne, par téléphone chez Bernard Ledoux au 0478 22 63 72 ou par mail à : b.ledoux@skynet.be

Le samedi 20 août, notre balade estivale nous emmènera en un lieu encore à déterminer au moment où nous mettons sous presse. Une invitation détaillée vous parviendra en juillet.

Programme :

16h00 : rendez-vous pour une balade champêtre.

17h30 : visite culturelle.

19h00 : temps de prière

19h45 : repas dans un restaurant.

PAF : 20 € pour l'apéritif et le repas, boissons non comprises.

Vous pouvez nous rejoindre à ces différents moments.

Merci de le préciser lors de votre inscription, **au plus tard le 16 août**, par courriel : ccl@ccl-be.net

Informations



Samedi 1er octobre 2011

De 10h à 17h.

Regard civil et chrétien sur l'homosexualité

Gays et lesbiennes dans la société ?

Leur place dans l'Église ?

Animateurs: José Davin sj et l'association "Tels Quels"

Pour tout renseignement :

Centre Spirituel–Secrétariat–25 rue Marcel Lecomte–5100 Wépion

Tél. : 081 468 111 - Fax : 081/468 118 -

centre.spirituel@lapairelle.be – www.lapairelle.be

Sur le net, viennent d'apparaître deux sites :

Gay Chrétiens Europe

Le site se définit comme un *ministère et support pour les personnes gay, lesbiennes, bisexuelles, transgenres et chrétiennes en Europe, avec forums de discussion, liste des églises accueillant les personnes LGBT, groupes de support et ressources, ainsi que des témoignages et des livres sur l'homosexualité et le christianisme en plusieurs langues européennes.*

Ce site se veut œcuménique puisqu'il mentionne outre David et Jonathan, la Communion Béthanie et le Carrefour des chrétiens inclusifs, entre autres.

<http://www.gaychristian-europe.com/index-fr.php>

et

Inclus.be

Groupe de chrétiens et chrétiennes gays, lesbiennes avec leurs amis et amies, ensemble pour témoigner à toutes et tous de l'amour inconditionnel de Dieu.

Nés sous l'inspiration de membres de l'EPUB (Église protestante unie de Belgique), ce site et son blog postulent que *l'Évangile nous appelle à accueillir sans restriction et à accompagner tout être humain. Les chrétiens homosexuels ont les mêmes besoins spirituels que les chrétiens hétérosexuels, cela implique de pouvoir faire partie d'une communauté qui les accueille tels qu'ils et elles sont et dans laquelle ils et elles peuvent s'impliquer.*

www.inclus.be

Vous voulez rencontrer la Communauté du Christ libérateur ?
Vous vous posez des questions à propos de notre association ?
Contactez-nous au **0475/91.59.91**
ou sur le site de notre association : **<http://www.ccl-be.net>**

Dès lors vous aurez la possibilité de rencontrer une personne de votre région afin de trouver une réponse à vos questions et de partager vos attentes.
Une brochure de présentation peut être obtenue sur simple demande.



Thème du prochain dossier : **Hommes et femmes : ce qui nous rapproche et nous sépare**

Pour certains, la personne homosexuelle n'est pas capable de vivre pleinement l'altérité.

Pourtant nous sommes constamment confrontés à celle-ci, dans la société où fort heureusement les deux sexes sont considérés comme égaux (même si, en pratique, beaucoup reste encore à faire), mais aussi au sein de nos relations affectives et sexuelles. L'autre reste toujours un mystère, d'autant plus grand qu'en chacun de nous coexiste une part de l'autre sexe, ce que Jung a systématisé dans les notions d'animus et d'anima.

La personne homosexuelle, plus qu'une autre sans doute, a pris en compte cette part qui la constitue aussi. Pour autant tout n'est pas rose au pays des gays et des lesbiennes et certains à priori ont la vie dure, engendrant au mieux indifférence pour l'autre sexe, au pire rejet.

Les dates à retenir

Juillet 2011

Dimanche 10 à 19h00 Bruxelles Réunion d'antenne

Vendredi 15 à 19h30 Assesse Barbecue

Voir les indications précises au sein de cette *Lettre*

Vendredi 29 à 19h00 Liège Réunion d'antenne

Août 2011

Dimanche 14 à 19h00 Bruxelles Réunion d'antenne

Samedi 20 à 16h00 Balade

Voir les indications au sein de cette *Lettre*
et dans l'invitation que vous recevrez en juillet.

Vendredi 26 à 19h00 Liège Réunion d'antenne

Septembre 2011

Vendredi 02 à 19h00 Bruxelles Réunion de prière

Dimanche 11 à 19h00 Bruxelles Réunion d'antenne

Vendredi 16 à 19h30 Assesse Réunion d'antenne

Vendredi 30 à 19h00 Liège Réunion d'antenne